



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 1103

AVIS est par la présente donné que le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures au Règlement de zonage 1101 et au Règlement de lotissement 1103, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **10 avril 2018** à la salle du Conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à 20 h. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

DEMANDE NO° 18-04 : 1935, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie – Zone H-148

Cette demande a pour but d'autoriser :

- Un matériau de toiture de couleur gris, plutôt que blanc, tel que prévu à la grille des usages et des normes de la zone H-148 faisant partie intégrante du Règlement de zonage 1101.

Cet immeuble porte le numéro de lot **5 429 428** du cadastre du Québec.

DEMANDE NO° 18-05 : 861, montée Sainte-Julie à Sainte-Julie – Zone H-357

Cette demande a pour but d'autoriser :

- La subdivision d'un lot transversal afin de créer deux nouveaux lots transversaux, contrairement aux dispositions de l'article 4.2.1.7 du Règlement de lotissement 1103;
- L'aménagement d'une allée d'accès commune à une distance de 1,1 mètre des murs latéraux des deux bâtiments principaux, plutôt que 1,5 mètre, tel que prévu à l'article 4.6.4.2.1 du Règlement de zonage 1101.

Cet immeuble porte le numéro de lot **5 879 839** du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 20 mars 2018.

La greffière adjointe de la Ville,

(s) Marie-Hélène Bourque

Marie-Hélène Bourque, OMA
Avocate